

FÈRE-CHAMPENOISE NORMÉE

LE P'TIT FERTON

JANVIER 2020 Numéro 1

Le Maire, et l'ensemble du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

PERMANENCE

O.P.A.H. du Pays de Brie et Champagne :

Mercredi 15 janvier de 9 h à 10 h 30.

URBANISME

Dès que vos travaux sont achevés, pensez à déposer la déclaration de fin de travaux auprès des services de la mairie.

DON DU SANG

Le prochain rendez-vous pour donner votre sang se tiendra à la salle des fêtes **le mardi 21 janvier 2020 de 16h00 à 19h30.**

L'Établissement Français du Sang (ESF) vous attend nombreux pour ce geste bénévole.

RECENSEMENT

Notre commune va réaliser le recensement de ses habitants.

Cette enquête **obligatoire** se déroulera **dès le 16 janvier.**

Ce recensement est très important pour notre commune.

Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs chargés de recueillir les éléments nécessaires à l'instruction de ce recensement.

COMMUNIQUÉ DE GENDARMERIE

Depuis un certain temps, plusieurs faits semblant relever de l'activité de jeunes gens désœuvrés nous ont été signalés sur la Commune (tags sur les installations du marché de Noël et la salle des fêtes, mise à feu de cartons d'emballage dans l'ancienne cartonnerie, traces de pas et dégradations sur des véhicules,...). Les faits se déroulent de nuit, entre 21 h et 22 h. Si un concitoyen a connaissance de la moindre information, merci de bien vouloir la faire remonter via les référents ou le maire de la Commune.

De plus, en cette période hivernale et de fêtes de fin d'année, la circonscription de FERE-CHAMPENOISE / SOMMESOUS est impactée par des cambriolages. **Nous demandons à tous de redoubler de vigilance et d'alerter le Centre Opérationnel via le 17 pour tout véhicule ou personne suspecte en temps réel.**

ÉLECTIONS

Les prochaines élections auront lieu les 15 et 22 mars 2020, les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales pourront le faire jusqu'au 7 février prochain.

Vous pouvez effectuer cette démarche à l'accueil de la mairie, ou via le site France Connect. L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite, veuillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune.

INCIVILITÉS

Depuis plusieurs mois, des dégradations ont été commises sur du mobilier public (fenêtres brisées, ...); des tags ont défiguré les bâtiments.

Il convient de respecter les biens individuels et collectifs de chacun.

Il faut se souvenir que chaque réparation de dégradation impacte le budget de la commune.... Et donc le vôtre !!

Des biens privés ont également été la cible de ces malfrats (voitures de particuliers,...)

INFORMATION

Une campagne se déroulera du 7 au 10 janvier dans notre commune afin d'informer les fertons du projet éolien envisagé sur le secteur. Celle-ci sera portée par la société EXPLAIN. Merci de leur réserver un bon accueil.

LA PHOTO DU MOIS

Une Sainte Catherine haute en couleur cette année.

Entre déambulation dans les rues, lots à gagner et manèges pour tous, chacun y a trouver son bonheur.

L'exposition de l'Association Mémoire Fertonne a attiré également un nombreux public.



Le proverbe du mois

En janvier, la neige s'assied comme un cavalier,
En février, elle fuit comme un chien lévrier.